

PluriCité

Le bimestre de Carrefour des Cultures

Juin - Juillet 2012 / numéro 5

Belgique
Région Wallone
PARCOURS
D'INTEGRATION

↑ FLE ISP →
Cultures d'origines →
← Citoyenneté
Culture belge →
ACCUEIL →

À la une

L'INTÉGRATION EN QUESTION

L'intégration passe par
l'égalité sociale
mais ne s'y limite pas !

Zoom sur le bimestre

TOUJOURS EN CHANTIER : Focus associatif
QUELQUES ECHOS DE NOS PROJETS : Dialogue Orient-Occident,
Bain de langues, Share - Réseautage et transversalité
AGENDA
Hebdo typique à CdC

Peuples et Cultures

*L'Albanie, aux frontières des
peuples et cultures*

Édito

PluriCité

EDITORIAL

L'intégration est à nouveau à la une en Belgique, suite notamment aux remises en avant de la thématique du parcours d'intégration. Quel regard porter sur ce dernier ou, plus précisément, sur les parcours d'intégration en cours d'élaboration en Belgique francophone, et déjà d'application en Flandre ?

L'intégration devrait mener, c'est notre conviction, à une participation active à la vie sociale, économique et culturelle. Les parcours évoqués peuvent-ils contribuer à répondre à ces enjeux ? Au niveau du contenu du parcours existant au nord du pays, comme de ce qui se dessine actuellement dans la partie francophone, on ne peut qu'acter les choses ; en effet, ce contenu correspond, en gros, à l'enseignement des langues du pays d'accueil, une aide quant à l'ISP, ainsi que des cours sur les valeurs et normes de la société belge.

Cependant, plusieurs points concernant ces parcours posent question ; en particulier, le caractère obligatoire qu'il a en Flandre, et qu'il pourrait avoir à Bruxelles ou en Wallonie. Peut-on imposer la citoyenneté, la participation active et responsable à la vie de la cité ? La liberté de celle-ci n'est-elle pas une de ses conditions nécessaires ? Dans le même sens, réalités concernées par les parcours en question ne sont-elles pas bien plutôt des droits ? Droit à l'insertion socioprofessionnelle, à l'apprentissage des langues du pays d'accueil, etc. ? Au sujet de ces dernières, il est clair que l'immigré est le premier lésé, s'il ne les possède pas.

Autre point posant question ici : le fait que les parcours en question sont prévus exclusivement pour les migrants. Or, est-ce que ce ne sont vraiment que ces derniers qui doivent constituer les sujets de l'intégration ? Celle-ci ne devrait-elle pas plutôt être conçue comme un mouvement réciproque des « étrangers » et des « nationaux » ? Pour nous, elle ne saurait consister en l'assimilation des diverses communautés dans la communauté dominante ; elle devrait être bien plutôt l'intégration des différentes communautés, d'origine comme d'accueil, dans une société plurielle, fondée sur une culture humaine nourrie par les apports de l'ensemble des cultures particulières ; une culture en évolution constante, en lien avec les mouvements migratoires et les nouvelles rencontres entre peuples. Considérée de ce point de vue, l'immigration est une occasion d'enrichissement de la culture et de la citoyenneté, de développement d'une citoyenneté ouverte sur le monde.

Notons aussi, le fait que l'éloignement entre le citoyen et la chose publique touche tout autant les belges « de souche » que les migrants, ce

qui confirme que l'intégration devrait concerner autant les premiers que les seconds.

Autre aspect encore à relever : le fait que l'intégration n'est traitée qu'en rapport avec les dimensions problématiques (c'est ce à quoi l'on vient d'assister à nouveau, puisque la remise à l'avant-plan du parcours d'intégration a eu lieu suite aux troubles à Molenbeek). Or, l'intégration devrait être une chose dont les sociétés d'accueil s'occuperaient d'une façon naturelle et pas, comme cela a été le cas, après avoir négligé les migrants durant très longtemps, pour ne s'intéresser à eux qu'en lien avec des difficultés ; une telle approche entraîne selon nous une forme de stigmatisation, forcément nocive quant à l'état d'esprit des migrants qui en font l'objet.

Observons également que les parcours d'intégration ne peuvent atteindre leurs objectifs que si des moyens suffisants leur sont alloués, notamment sur le plan financier ; le futur nous montrera si ce sera le cas en Belgique francophone. Sans cela, les formations et accompagnements prévus ne sauront atteindre leurs visées. Les espaces déjà actuellement dédiés à ceux-ci doivent être multipliés et améliorés qualitativement.

Notons aussi que, en ce qui concerne la participation à la citoyenneté, un moyen d'après nous essentiel de favoriser celle-ci est de donner la possibilité de participer aux choix des représentants politiques. La Belgique a fait, à ce propos, un effort qu'il faut saluer, en accordant le droit de vote aux migrants au niveau de la démocratie locale. Mais il serait de notre point de vue important d'aller plus loin, en matière de possibilité de participation aux choix de société – participation qui devrait largement dépasser le moment des élections. Notons aussi, à ce propos et en ce qui concerne les partis politiques, qu'il ne suffit pas de colorer les listes ; il s'agit aussi, pour les formations politiques, d'offrir une place plus importante à la diversité dans leurs pratiques quotidiennes et leurs programmes.

Outre les raisons liées à la conjoncture, nous

avons choisi de vous parler de l'intégration du fait que Carrefour des Cultures développe actuellement un projet centré sur la démocratie (« Démocratie participative, entre local et global ») ; or, il est de notre point de vue impossible de parler de démocratie sans parler d'intégration. En effet, pour nous, une société n'est vraiment démocratique que si elle intègre, dans sa citoyenneté active, l'ensemble de ses composantes. La démocratie se mesure au respect des minorités.

Cette édition spéciale de Pluricité, réalisée à l'occasion de la fin de l'année académique, est centrée sur une approche réflexive de l'intégration (à travers une rubrique « A la une » plus développée qu'habituellement). Cette problématique est abordée sous les angles suivants : l'intégration passe par l'égalité sociale, mais ne s'y limite pas ; l'intégration, entre uniformité et spécificité ; les politiques de l'intégration ; le tout enrichi d'une interview de Benoîte Dessicy, directrice du Centre d'Action Interculturelle de Namur.

« Zoom sur » sera axé cette fois, d'une part sur les échos des dernières réalisations, et d'autre part sur l'agenda.

Quant à « Peuples et cultures », c'est l'Albanie qui y sera cette fois à l'honneur, à l'occasion du centenaire de son indépendance. Nous remercions Ramiz Basha pour ses nombreuses contributions à cette rubrique.

Sommaire

A LA UNE	5
L'intégration en question	5
L'intégration passe par l'égalité sociale, mais ne s'y limite pas	5
L'intégration, entre uniformité et spécificité	6
Les politiques de l'intégration	7
Interview - <i>Benoite DESSICY</i>	9
ZOOMS SUR LE BIMESTRE	12
QUELQUES ECHOS DE NOS PROJETS	12
Focus Associatif	12
Dialogue Orient-Occident	12
L'événement central	13
Bain de langues - <i>Pie Tshibanda</i>	13
Share - Première table ronde	13
Agenda	14
HEBDO TYPIQUE A CDC	15
PEUPLES ET CULTURES	16
L'Albanie, aux frontières des peuples et cultures	16
Préliminaires	16
Le saviez-vous ?	18
Albanais de Namur - Interview de <i>Ramiz Basha</i>	19
Sons mêlés	21
Citoyens du monde - <i>Mère teresa</i>	22
Langues et lettres - <i>Ismail Kadaré</i>	23
Autour de la table	24

À la une

PluriCité

L'INTÉGRATION EN QUESTION

L'intégration passe par l'égalité sociale, mais ne s'y limite pas !

Il est certain que l'intégration n'est pas possible sans une égalité et une justice sociale. Cependant, ces dernières constituent des conditions nécessaires mais pas suffisantes à l'intégration. En particulier, les dimensions culturelles et citoyennes ne peuvent être mises de côté.

En effet, l'intégration est bien souvent enfermée dans la dimension sociale. Or, si une égalité sociale, ou du moins une situation sociale favorable suffisait à résoudre les problématiques liées à l'intégration ou à l'interculturalité, ces problématiques ne se seraient pas présentées lors de périodes comme, par exemple, les « 30 glorieuses ». Or, elles se sont présentées depuis les débuts de l'immigration, qui sont antérieurs à cette période. Bien sûr, lorsque la situation économique est critique, les rapports entre communautés sont plus difficiles ; mais cela provient surtout du fait que l'on cherche alors un bouc émissaire, qui serait responsable des problèmes économiques (alors que ceux-ci proviennent des dysfonctionnements du système et, en particulier, de la gestion problématique des financiers).

Donc, le problème culturel existe, indépendamment des autres dimensions de la société. De même qu'il n'y a pas de système économique parfait, il n'y a pas de modèle parfait de l'intégration, et les pistes pour progresser vers celle-ci sont multiples. Une voie que nous voudrions particulièrement mettre en valeur se base sur la citoyenneté et la culture, ou une certaine conception de celles-ci. Comme évoqué, nous avons la conviction qu'il s'agit de favoriser le développement d'une citoyenneté plurielle, s'alimentant de la différence tout en

construisant un socle culturel commun, nourri précisément des apports des diverses composantes de la société. Une citoyenneté qui ne stigmatise pas la culture de l'autre, mais tente de la comprendre pour mieux se l'approprier, qui ne s'enferme ni dans une communauté d'accueil ni dans une communauté d'origine, mais qui développe des valeurs et des projets nourris par ce qui, dans les différentes cultures, répond au mieux aux besoins et aspirations de l'humain.

De notre point de vue, une telle citoyenneté et une telle culture humaine seraient ce qui permettrait de répondre aux conflits et crises des systèmes économiques, sociaux, comme culturels ; d'assurer un accompagnement éclairé de la gouvernance par le citoyen, un fonctionnement à la fois démocratique et respectueux de la collectivité ; de revisiter les différentes sphères de la société, en particulier le système économique, devenu véritablement aliénant. Une société qui valorise la culture et l'esprit critique donnera naissance à une citoyenneté active, capable d'impacter n'importe quel système financier et d'œuvrer pour une justice sociale.

L'intégration, entre uniformité et spécificité

La conjugaison entre l'égalité et la diversité culturelle constitue un enjeu fondamental. De notre point de vue, s'il y a une uniformité à décréter dans le champ de l'intégration, elle doit se situer au niveau de l'égalité, des droits et des devoirs.

Cette approche de l'égalité demande à chaque personne d'adhérer aux valeurs inhérentes au modèle démocratique. Cette adhésion ne signifie pas d'entrer dans un conformisme. Au contraire, la citoyenneté 'démocratique' nous invite à porter un regard critique sur tout ce qui circule dans l'espace public – si ce même espace lui offre les outils nécessaires au développement d'un esprit critique. Sans quoi, l'espace de débats, propre à la démocratie, serait vide.

Cette égalité n'implique pas non plus l'effacement de l'histoire singulière des hommes et des femmes constituant notre société. La diversité de notre société - qu'est cet incroyable mélange des peuples et des trajets de vie – doit, selon nous, être comprise comme une richesse, une stimulation à laquelle nous avons toutes et tous droit. Toute personne a donc le droit d'exercer sa propre spiritualité et de disposer du cadre et des moyens qui le lui permettent. Nous n'incitons pas pour autant au prosélytisme.

Être citoyen, porteur de sa singularité, de sa spiritualité, etc., demande à tout un chacun un travail constant de réflexion et de partage.

Autrement dit, quand nous parlons d'intégration, d'égalité ou de diversité, nous ne parlons pas d'attributs que nous pourrions acheter au supermarché. Nous touchons à des questions, des enjeux qui exigent de nous toutes et tous une disponibilité.

Pour donner une voie à cette diversité qui caractérise notre société, le droit seul ne suffit pas. Il faut réinterroger l'organisation même des différents secteurs de notre société. Au niveau de la représentation politique en Belgique, nous pourrions nous dire que le système de coalition permet, d'une certaine manière, de refléter et prêter sa voie à la diversité de la population. Affirmer cela demanderait d'ouvrir une discussion que nous ne développerons pas dans cet article.

Est-ce que, par exemple, l'histoire de tous les peuples habitant en Belgique est visible sur la place publique ? Est-ce qu'un enfant ayant des origines étrangères a la possibilité de se recueillir dans un

espace de reconnaissance de sa terre natale ?

Est-ce que la culture – qui n'est que parce qu'elle vit, danse ou s'écrit, se crie ou se chante, qu'une personne emporte dans ses bagages en quittant son pays d'origine – a la possibilité d'également refaire sa vie en se nourrissant de ses racines et de sa nouvelle terre d'accueil ?

Ici, nous pourrions nous arrêter un instant sur l'éducation – l'un des cœurs d'une société – et plus précisément sur l'enseignement fondamental. Ce dernier nous intéresse du fait qu'il constitue un passage obligatoire. Est-ce que nous avons pris le temps, parmi ces milliers d'heures passées sur les bancs de l'école, de nous pencher sur la situation géographique, historique, politique des pays d'origine des élèves migrants ? Est-ce que l'école invite les enfants à découvrir des auteurs-phares de la culture des enfants originaires d'autres contrées ? Ainsi, là où les programmes scolaires ne respectent pas la diversité de la société, l'enseignement fait défaut à une certaine égalité.

Quelles sont les propositions des différents acteurs de la société pour répondre à cette demande, à ce droit ? Et quelles sont les actions concrètement mises en œuvres sur le terrain depuis le décret de 1996 ?

Par ailleurs, nous tenons à rappeler que la culture ne se réduit pas au culte. Dans son sens large et commun, nous entendons par culture, « l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes propres à un groupe humain, à une civilisation. Elle englobe de nombreux aspects de la vie en société : les mœurs, le système de valeur, croyances, rites religieux, organisation de la famille. Tandis que le culte se définit comme : « l'ensemble des pratiques réglées par une religion, pour rendre hommage à une divinité » .

Autrement dit, il est vrai que le culte peut être l'un des aspects culturels sur lequel les amoureux de la caricature ont le plus de prise. Le seul problème, c'est que, vidés de leur ancrage spirituel, ces pra-

tiques n'offrent à ces derniers qu'une carapace vide et muette du terreau dans lequel ils ont vu le jour.

Certaines personnes voient en la Charia une preuve manifeste de la confusion entre les lois démocratiques écrites pour et par le peuple et les lois divines. La constitution belge n'est pas née de nulle part, ne s'est pas écrite toute seule. Il s'agit effectivement d'hommes, et par la suite également de femmes, qui ont rédigé ces lois. Celles-ci se sont appuyées sur des mœurs, styles de vie, systèmes de valeurs et de pensées, etc., propres à une civilisation. Civilisation baignée, nourrie de la religion. Les lois sont empreintes de ces traditions, elles s'en inspirent. Mais cela ne veut pas pour autant dire qu'elles impliquent une soumission au dieu chrétien ou autre. Elles sont travaillées, écrites et demandent d'être réécrites, modifiées en fonction des évolutions de la société. Par ailleurs, la Charia n'est d'application que dans les affaires personnelles.

Le principe de laïcité préconise la séparation de la société civile et de la société religieuse. Il ne signifie donc pas la suppression de la société religieuse au bénéfice de la société civile. Il exprime simplement l'importance de délimiter les espaces afin d'éviter des abus d'autorité, là où celle-ci n'est pas justifiée. Cependant, la réalité n'est pas toujours aussi facilement délimitable. Du moins, si nous avons le souci de rendre compte de la complexité de notre réalité. C'est pourquoi nous pensons que la laïcité doit être perçue comme un principe d'ouverture. Celle-ci permet de cultiver ensemble un espace public, nourri par une citoyenneté plurielle, prenant en compte la différence des autres. Aussi, les personnes s'affirmant comme porte-paroles de ce principe ont la responsabilité d'éviter tout discours caricatural envers des matières touchant à la question de la spiritualité. Favoriser l'ouverture et non le repli communautaire nous offre la possibilité de désarmer tout extrémisme

Les politiques de l'intégration

Daniel Ducarme a déclaré, il y a quelques années, que l'intégration est un échec. Didier Reynders, actuel ministre des affaires étrangères, a récemment repris ces propos. On peut saluer le courage de ces hommes politiques. Car ce qu'ils visent ici, c'est sûrement l'échec de la politique d'intégration, c'est-à-dire de leur propre travail.

Plus sérieusement, pourquoi tente-t-on chaque fois, au niveau électoral, de faire de l'immigration un sujet de campagne, si ce n'est pour recueillir, à n'importe quel prix, les voix des électeurs ? On dit que monsieur Tout le monde ne comprend pas l'autre, l'étranger ; mais quid des responsabilités des politiques ? Celles-ci nous paraissent importantes, d'autant plus quand ils pointent l'intégration comme étant un échec, attitude suspecte. Pourquoi ce manque d'efficacité des politiques de l'intégration ? Une bonne approche, dans ce domaine nécessite de comprendre que la meilleure intégration est celle qui met l'être humain au centre de l'intérêt. C'est cela qui, semble-t-il, a manqué.

Pourtant, certaines démarches entreprises doivent être saluées, malgré leurs manquements, de la

Commission du Dialogue Interculturel aux Assises de l'Interculturalité. Il faut espérer que le ou les parcours d'intégration en cours d'élaboration se nourriront de ce que ces initiatives ont produit de plus intéressant et qu'ils tenteront, en particulier, de mettre réellement en œuvre les recommandations qui en ont émané et, en outre, s'efforceront de combler les manques évoqués. En effet, ces derniers sont parfois importants.

Revenons rapidement sur les rapports ayant émané de ces deux démarches. On peut noter que celui de la Commission du Dialogue Interculturel propose une lecture basée largement sur la culture ; la dimension sociale y a constitué, quant à elle, une part plus mince.

Par contre, le rapport des Assises est venu renforcer cette dimension sociale : emploi, école, service,... Ce rapport associe la culture aux associations de migrants, et fait un lien entre culture et médias.

Les deux dimensions étant très importantes, on peut considérer que ces travaux sont complémentaires ; notons aussi que le rapport de la CDI contient des propositions et recommandations dignes d'intérêt quant au domaine culturel (par exemple, favoriser l'apprentissage des langues des pays d'accueil comme d'origine, l'accès à une littérature dans les langues d'origine, la mise en valeur de l'art des migrants dépassant les frontières des cultures d'accueil comme d'origine, favoriser la représentation des diversités dans les médias, créer un institut interconvictionnel...)

En ce qui concerne le rapport des Assises, on peut là aussi noter une série d'éléments qui dénotent une certaine volonté (approche nuancée de l'idée de quota et « d'aménagement raisonnable » dans le monde du travail, relative vigilance quant à l'ethnocentrisme occidental, etc.) Cependant, il faut, selon nous, également signaler des insuffisances. En particulier, ce rapport n'accorde qu'une très petite place au monde associatif qui nous semble pourtant constituer l'un des acteurs-clé en matière d'intégration. Il devrait selon nous apparaître dans l'ensemble des domaines abordés ; en effet, dans chacun d'eux, il peut établir des synergies et des échanges d'expertises avec les acteurs principaux de la sphère concernée. C'est de cette façon, particulièrement, que les migrants pourraient participer à l'élaboration des politiques qui les concernent, dans le domaine politique en tant que tel, mais aussi dans celui du travail, des médias, de l'enseignement, etc.

De plus, le regard porté ici sur l'associatif issu des migrations est problématique. Il est présenté uniquement dans sa dimension communautaire, dimension présentée positivement et sans mention, ou presque, des dérives communautaristes.

Quant à la place réservée à la culture dans le rapport des Assises, si sa faible dimension peut se justifier en partie par le travail déjà accompli par la Commission, cette raison ne suffit pas, à notre avis, à expliquer un traitement aussi sommaire, étant donné l'importance de cette thématique en matière d'intégration ; d'autant que ce rapport se

veut centré sur l'interculturalité ; cette matière, comme la culture en général, n'est traitée de façon directe que sur 6 pages de la centaine que compte le rapport. On sent ici le poids d'une vision quelque peu surannée de l'intégration, considérant celle-ci comme se réalisant principalement à travers l'emploi.

Citons aussi ces points posant problème, parmi d'autres, dans le rapport en question : manque de conscience du fait que l'interculturalité et l'intégration ne concernent pas que les migrants, loin s'en faut ; absence de définition claire de ce qu'on entend par « neutralité » (et risque d'amalgame avec l'uniformité) ; tendance à restreindre aux classes populaires les sujets de l'éducation permanente ; manque d'évocation des plus-values de la diversité dans le domaine du travail ; manque, du moins quant à certains points, de fondation sur les réalités de terrain ; etc.

Autre point central : la mise en œuvre des propositions et recommandations, le suivi et l'évaluation de celle-ci ; il y a de ce côté un grand vide, alors qu'il s'agit de l'essentiel, si l'on ne veut pas que ces travaux n'aient pas alimenté autre chose que les archives des institutions. Les responsabilités se situent ici également du côté de l'associatif, qui aurait à apporter le plus possible son regard et ses critiques vis-à-vis des productions concernées, et sa mobilisation autour de leur mise en œuvre ou de leur amélioration.

Pour en revenir de façon plus générale aux possibilités d'investissement des migrants dans l'élaboration des politiques de l'immigration/intégration, il nous semble que cet enjeu devrait être bien davantage abordé, dans l'ensemble des travaux et réflexions concernant ce domaine – dans les rapports concernés, des éléments vont dans cette direction, mais nous en aurions attendu plus. En effet, un tel investissement favoriserait notamment la nécessaire évolution constante des politiques en question, leur adaptation vivante aux réalités de l'immigration, celle-ci évoluant sans cesse.

Notons aussi que le ou les parcours d'intégration pourraient inclure cette dimension, notamment en présentant, dans les cours sur la citoyenneté, les possibilités de participation évoquées ici, ainsi que des associations issues des migrations, à travers lesquelles les migrants pourraient contribuer à une

élaboration de politiques adaptées et justes en matière d'intégration ; en outre, cela devrait être de nature à les motiver à l'engagement citoyen. La société civile organisée pourrait bien sûr être associée à cette démarche ainsi qu'à l'élaboration des parcours d'intégration en général.

INTERVIEW - BENOÎTE DESSICY

Benoîte Dessicy travaille au cœur du domaine de l'immigration/intégration puisqu'elle est directrice du Centre d'Action Interculturelle de Namur. Elle répond à nos questions sur divers enjeux et problématiques liés à l'intégration.



L'intégration se situe entre deux concepts : la vision anglo-saxonne et la vision latine, en particulier française ; comment vous situez-vous entre ces deux concepts ; et comment la Belgique, et surtout la Wallonie, se situent-elles par rapport à ces deux concepts ?

Je perçois deux visions quant à la manière d'aborder le processus d'intégration. La vision du MR qui perçoit l'intégration comme une assimilation. Cette vision rejoint celle de la Flandre.

Il y a assimilation puisqu'il y a obligation. En Wallonie, nous insistons sur l'accueil. Nous cherchons à faciliter l'intégration de la personne à partir de ses besoins. Nous ne sommes pas pour rendre obligatoire ce parcours. A quoi sert-il d'obliger des personnes qui ne sont pas prêtes au moment décidé pour, par exemple, apprendre le français ?

Par ailleurs, jusqu'à présent, nous préférons toucher l'ensemble du public concerné par l'intégration.

Ainsi, les personnes peuvent venir vers nous, en respectant leurs rythmes d'intégration.

Toutefois, je pense que le bilan et l'accompagnement individualisés et sur le long terme seraient d'une grande aide pour les personnes venant d'arriver sur le sol belge. Ca éviterait de les laisser tourner en rond.

Permettre et favoriser un tel investissement des migrants serait bien plus indiqué que de leur reprocher à demi-mot de prétendues insuffisances en matière d'intégration.

Après le décret et avant le parcours, deux espaces institutionnels ont été dédiés à la réflexion sur l'intégration ? Les Assises de l'interculturalité et la Commission du Dialogue Interculturel ? Que peut-on retenir de ces deux expériences, surtout en ce qui concerne le suivi éventuel des recommandations qui en ont émané ?

En ce qui me concerne personnellement, et quant à ce que je peux voir autour de moi, le rapport des Assises et ses recommandations ne constituent pas une documentation de référence ou un outil de travail. Celui de la Commission me semble avoir eu plus d'influence, même s'il n'est pas forcément utilisé de façon directe ; je pense qu'on peut observer que ses réflexions et propositions se retrouvent dans celles de divers acteurs de l'immigration/intégration, imprègnent leurs débats et recherches.

Qu'est-ce que le parcours d'intégration ?

Pour la définition, je vous propose de nous référer à la note du gouvernement wallon en mai 2011. On parle beaucoup du parcours d'intégration et trop peu du dispositif d'accueil. On se braque sur la question de savoir si le parcours sera ou non obligatoire alors qu'on en est seulement encore à créer l'offre de service.

Il y a donc deux volets à ce dispositif : le dispositif de point de vue de l'offre de service, le dispositif d'accueil et le dispositif tel qu'il est perçu par

la personne, le parcours d'intégration. Le dispositif d'accueil comprendrait 4 volets : le bilan social, le cours de Français pour personnes étrangères, l'insertion socio-professionnelle, les cours pour la citoyenneté.

Le bilan social est compris comme 2 heures d'entretien individuel pour cibler les besoins de la personne afin de décider ce qu'elle doit aller chercher dans le parcours – parcours qui ne doit pas être suivi de A à Z. C'est une sorte d'accompagnement sur la durée. Il fait l'intérêt du parcours parce qu'il propose un accompagnement individualisé qui permet de diriger les personnes aux bons endroits en fonction de leurs besoins réels. Car nous avons constaté sur le terrain qu'à l'heure actuelle, les personnes doivent faire plusieurs services, associations, avant de recevoir les informations pertinentes pour leur situation personnelle. Les structures comme le Forem, le CPAS, etc., qui se chargent, par défaut d'organismes spécifiques, de diriger les personnes nouvellement arrivées en Belgique, n'ont pas les moyens d'offrir le temps d'écoute nécessaire à leur situation et à leur singularité.

Précisons qu'avec le parcours d'intégration, nous nous situons uniquement au niveau de l'accueil des primo-arrivants. Améliorer l'accueil est certes capital, mais ne suffit pas. Nous nous demandons actuellement au CAI : le parcours d'intégration est-il un réel levier pour l'intégration et l'interculturalité ? Apprendre le français est effectivement capital. Mais si nous voulons une réelle interculturalité, il faut promouvoir les initiatives œuvrant pour la mixité. Celle-ci est, pour nous, l'une des bases d'une société visant l'interculturalité. Or le parcours de l'intégration ne favorise pas cette mixité. Ce n'est pas au cours de français pour langue étrangère que vous allez rencontrer des belges de souches !

Le fait que la Wallonie parle en termes de parcours d'intégration n'est-il pas une façon de légitimer la vision du MR concernant l'échec de l'intégration ? Autrement dit : ce parcours est-il en rupture ou en continuité par rapport à la politique de l'intégration menée jusqu'ici ?

Selon moi, il n'y a ni rupture, ni continuité. Il s'agit plutôt de complémentarité. Une politique spécifique pour un public spécifique. Le décret, quant à lui, est bien plus large. Il vise vraiment l'interculturalité. Il y a des services sur tous les volets mais pas sur la durée. Il n'y pas de suivi individuel des mi-

grants. Tandis qu'ici, dans ce parcours, les actions ne concernent que l'accueil. Il s'agit donc d'une complémentarité.

Quels liens peut-on faire entre le PLI et le parcours d'intégration ?

On peut voir le parcours d'intégration comme l'un des volets du PLI. Le PLI peut être considéré comme le coordinateur des acteurs de l'immigration/intégration. Il identifie les priorités à développer sur un territoire. Donc, cette coordination au niveau d'une entité vise la concertation des acteurs de l'accueil, dans une optique de complémentarité.

Comment se positionnent les centres d'intégration par rapport à ce parcours d'intégration ? Ont-ils été associés à son élaboration ou sont-ils davantage vus comme des exécutants de ce futur parcours ?

Les CRI ont à présent dans leur mission la coordination du dispositif d'accueil (c'est ainsi que je nomme plutôt le parcours d'intégration en Wallonie). Dans ce cadre, ils sont chargés, avec leur structure, le DISCRI, d'animer, en région wallonne, les groupes de travail pour définir ce dispositif. Ainsi, les CRI, à la fois, prennent part à l'élaboration de ce dispositif et assurent son animation, au départ d'une concertation des acteurs. Ils ont de ce fait ici un rôle d'acteur en même temps que d'exécutants, du fait que ce travail de coordination leur a été assigné. Les CRI ont également pour mission d'assurer une réalisation à titre expérimental du bilan social.

Pour préciser les apports des PLI à l'élaboration du dispositif en question, notons qu'ils développent des plateformes de concertation autour de l'accueil des primo-arrivants, où se retrouvent les opérateurs qui accompagnent quotidiennement ces publics : organismes dispensant des cours de français (Français Langues Etrangères), organismes d'insertion socioprofessionnelle, ou encore associations, notamment d'éducation permanente (pour ce qui concerne la question de la participation citoyenne, de la connaissance de la société Wallonne, etc.)

Un parcours d'intégration est déjà d'application au nord du pays ? Comment appréciez-vous ce dispositif ? Choisir le parcours d'intégration n'est-il pas choisir le concept d'assimilation ?

En Flandre, il s'agit plutôt de l'assimilation parce

qu'il y a obligation et sanction.

Justement ça dépend de ce qu'on met derrière. Ici, c'est une insertion comme assimilation. Je n'en veux pas. Non. Cette vision est erronée si l'intégration est une démarche d'éducation permanente, d'autonomisation et d'émancipation des personnes et si elle est accompagnée d'autres propositions prenant en compte l'interculturalité dans son ensemble. D'où l'intérêt d'un travail avec le PLI permettant aux migrants de s'inscrire dans un associatif.

Comment les corps intermédiaires et surtout l'associatif peuvent-ils participer à la matérialisation de ce parcours ?

Les divers opérateurs, publics et privés, issus également des communautés étrangères établies en province de Namur, se démènent depuis des années sur le terrain auprès de ces publics à travers la mise sur pied d'une multitude d'initiatives locales de développement social (I.L.D.S) qui contribuent à favoriser l'intégration de l'ensemble des vagues d'immigration, dans une perspective de construction d'une société interculturelle.

Aussi, en ce qui concerne plus spécifiquement l'accueil des primo-arrivants, les actions se renforcent ces dernières années en réponse aux problèmes spécifiques. Les autorités régionales l'ont bien compris. Car, non seulement, elles encouragent et financent ces projets pertinents, mais aussi, elles conçoivent la mise en oeuvre du parcours d'insertion au départ de ces initiatives déjà existantes dans un souci de concertation et en privilégiant la mise en réseau des intervenants. Les autorités locales (Province et communes) apportent également leur soutien à ces concertations et projets.

Jusqu'à quand l'immigration-intégration constituera-t-elle une matière électorale plutôt qu'un projet de société se développant en-dehors de toute approche réductrice ?

Les choses ne m'ont pas l'air de s'arranger à ce niveau, mais plutôt de s'amplifier. Nous sommes de moins en moins dans un projet de société, et de plus en plus dans une matière électorale et c'est effrayant. Comment allons-nous nous tourner vers autre chose demain ? Nous sommes bien plus dans ces phénomènes problématiques que lorsque le décret de 96 a été créé.

Quid de la question du financement ?

La région wallonne ne peut pas dégager les moyens financiers pour créer un réel dispositif d'accueil. Par contre, par rapport à ce qui existe déjà, nous pourrions renforcer les synergies entre les acteurs, harmoniser les dispositifs d'accompagnement de l'offre. Cela permettra qu'elle ne soit pas concurrentielle, mais plus forte. Nous nous dirigerons également vers la professionnalisation des acteurs pour les cours de citoyenneté et l'insertion professionnelle. Pour le bilan social – permettant d'évaluer les besoins et offrant un accompagnement sur la durée –, malheureusement, je n'y crois pas. Très peu, je n'ose pas dire le nombre, auront accès à cet accompagnement individuel.

Zoom sur le bimestre

QUELQUES ÉCHOS DE NOS PROJETS

Focus associatif

Dans le cadre de notre espace « Tribune associative », Carrefour des Cultures et le Centre d'Action Interculturelle proposent aux associations de migrants de réaliser, en collaboration avec nous, des spots présentant leurs actions et réflexions, afin de favoriser leur visibilité.

Ce projet poursuit son développement. La première étape est la réalisation d'une interface, ainsi que de spots sur les porteurs du projet, afin de pouvoir donner aux autres acteurs potentiellement intéressés une idée des résultats qui peuvent être atteints.

Un premier spot a été réalisé et diffusé lors de Cinémas des Cultures 2012 et nous travaillons sur un second.

La présentation du projet aux membres du PLI a eu lieu ce jeudi 14 juin dans le cadre de la plénière de ce dernier. L'occasion a été propice pour expliciter la structure de l'interface qui donnera plus de visibilité au projet à travers les spots et d'autres rubriques.

Toute association intéressée par la réalisation d'un tel média peut nous contacter pour le penser et le confectionner ensemble. Une information préliminaire sur l'étendue de ce projet vous sera fournie.



Dialogue Orient-Occident

L'événement qui a couronné le projet « Dialogue Orient-Occident » a été un vrai succès. La soirée d'inauguration a attiré un large public. Celui-ci a pu découvrir l'exposition de Carrefour des Cultures, ainsi que celle du reporter Charles Henneghien, au son de la voix de Fatoum, du luth d'Azzouz et du violon de D. Mees. Puis, durant le reste de la semaine, les visites se sont poursuivies ; en particulier, des professeurs et élèves d'une série d'écoles se sont déplacés.

La conférence-débat a permis de multiples échanges et réflexions sur les différents aspects de la problématique, en particulier grâce à la qualité des trois intervenants dont les apports étaient particulièrement de nature à contribuer au dépassement des idées toutes faites, et ont prolongé et

développé une série de problématiques importantes abordées par l'exposition. Les discussions se sont prolongées longtemps après la fin officielle de la conférence. En outre, le public est venu en masse, chose particulièrement réjouissante à Namur notamment, pour une activité essentiellement réflexive.

Enfin, le concert de Karim Baggili et de son groupe a lui aussi été une grande réussite, sur les plans de la qualité artistique comme, ici également, de la présence massive du public attiré par la réputation bien méritée de cet artiste.

Le projet poursuivra son développement à travers, en particulier, des activités dans les écoles, grâce notamment au dossier pédagogique basé sur l'exposition, que Carrefour des Cultures diffusera bien-

tôt, et qui sera accompagné d'un quizz.

En outre, une série de personnes nous ont déjà fait part de leur volonté d'organiser de nouvelles présentations de l'exposition (notamment à Liège, Sambreville, et à l'Institut Félicien Rops de Namur) – rappelons que l'exposition en question a été conçue pour être itinérante ; nous espérons qu'elle prendra place dans de nombreux espaces encore.



Bain de langue – Pie Tshibanda



La 5e et dernière soirée de « Bain de langues », projet porté avec la bibliothèque communale, a été animée par Pie Tshibanda, homme de scène congolais particulièrement énergique et créatif ; ses récits, anecdotes et réflexions nous ont baladés entre tradition et modernité, entre humour et critique sociale, entre réflexions psychologiques et sociologiques. Le public, très nombreux, a suivi la prestation avec beaucoup d'enthousiasme.

Share / Réseautage et transversalité – première table ronde

Le projet Share, rappelons-le, est centré principalement sur l'enjeu de la participation des migrants aux politiques les concernant, à travers les associations issues de l'immigration ; ainsi, dans le même sens, l'enjeu est le renforcement du monde associatif concerné.

Ces 23 avril et 21 mai ont eu lieu les premières séances d'informations dans le cadre du projet « Share ». Elles ont rassemblé des associatifs migrants rencontrés à l'occasion de l'enquête menée lors de la première phase du projet, et ayant manifesté leur intérêt pour celui-ci.

La première de ces rencontres visait à présenter aux participants le projet et ses dernières évolutions, et notamment le programme des futures tables rondes, ainsi que la structure du forum programmé pour novembre.

Il s'agissait ensuite de discuter ces aspects avec les participants ; puis, plus généralement, de pour-



suivre les échanges entamés avec eux lors de l'enquête.

La seconde rencontre a été organisée autour d'une intervention de Monsieur Delruelle, qui a tracé un cadre général de la politique d'immigration et du

processus d'intégration à partir du rapport de la Commission du Dialogue Interculturel, ainsi que de celui des Assises de l'Interculturalité. Des groupes de travail se sont centrés sur les thématiques les plus développées au sein des deux rapports. Les échanges ont été riches et nombreux.

Agenda

« **MIGRANTES, RÉALITÉS ET MÉDIAS** » (débat et analyses de médias abordant l'immigration au féminin, et réalisation d'un documentaire alternatif sur la migrante dans les médias) :

Prochaine séance, le **mercredi 27 juin** (finalisation des questions pour les entretiens qui vont nourrir le documentaire).

N'hésitez pas à nous rejoindre, que ce soit pour la finalisation des questions ou les premières interviews, en tant qu'intervieweur ou interviewé (ces interviews viseront autant les migrantes que les migrants et les belges « de souche » ; toute réflexion ou témoignage sur le thème nous intéresse).

« **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, ENTRE LOCAL ET GLOBAL** » (approche réflexive et citoyenne des enjeux de la démocratie locale) :

Tous les mardis, 10h30 : séance de travail du groupe portant le projet.

13 septembre : table ronde sur le thème « Enseignement et culture ».

20 septembre : table ronde sur le thème « Social, logement et accueil ».

27 septembre : table ronde sur le thème « Environnement et urbanisme ».

4 octobre : réflexions et débats avec les candidats issus de l'immigration.

11 octobre : conférence-débat avec les têtes de liste.

N'hésitez pas à nous rejoindre dans les multiples espaces de ce projet. Pour des informations développées sur ceux-ci, vous pouvez consulter le précédent numéro de Pluricité dont la rubrique « A la une » est centrée sur ce projet.

« **ASSOCIATIF EN QUESTION** » (synergie au sein de l'associatif, visibilité de ses acteurs, développement d'un parole commune de leur part ; projet en phase de réalisation : « Focus associatif », développé dans le cadre du PLI de Namur et porté par CDC et le CAI) :

28 juin, 9h30 à 12h00

02 août, 9h30 à 12h00

Ces deux réunions seront centrées sur la poursuite du développement de l'interface ainsi que des scénarios.

Vous êtes une association de migrants ou promigrante et désirez que vos actions et réflexions aient davantage de visibilité ? N'hésitez pas à nous rejoindre pour élaborer avec nous un spot présentant votre association.

« **SHARE** » (favoriser la participation des migrants aux politiques les concernant à travers les associations issues de l'immigration, et davantage de synergie au sein de celles-ci – projet porté notamment par ECRE, le CIRE, CDC et le CCAEB) :

6 septembre, 13h30 à 16h : état des lieux du processus.

17 septembre : organisation du forum.

24 septembre, 18 à 21h : travail sur la communication autour du processus.

Vous êtes une association de migrants ou pro-migrante et désirez contribuer à davantage de synergie, de cohésion et d'actions concertées de la part de la société civile organisée issue des migrations ? N'hésitez pas à rejoindre le projet Share.

Hebdo typique à CDC

Pour vous donner une idée de nos activités régulières actuelles, nous avons dressé ici un agenda typique :

Lundi

- Chaque semaine, 10h30 : Français Langue Etrangère.
- Chaque semaine, 18h : Danse orientale.
- Chaque semaine, 15h30 : Immigration au féminin, séance de travail du groupe.

Mardi

- Chaque semaine, 10h30 : démocratie participative, entre local et global, séance de travail du groupe.
- Chaque semaine, l'après-midi : permanence ISP en collaboration avec le CAI.

Mercredi

- Chaque semaine, 15h30 : Pratiques interculturelles : séance de travail du groupe.
- Chaque semaine, 18h : Danse orientale (à Assesse).
- Toutes les trois semaines, 18h30 : Migrantes ; réalités et médias ; travail sur l'élaboration d'un média sur la thématique, et visionnage d'un documentaire.

Jeudi

- Chaque semaine, 18h : Danse orientale (à la piscine de Jambes).

Vendredi

- Une fois par mois, 18h : Atelier d'art culinaire.
- Une fois par mois, 14h : Talents de femmes, réunion du groupe de travail.

Consultez régulièrement notre agenda en ligne sur <http://www.carrefourdescultures.org/> (page d'accueil, encart central).

Peuples et Cultures

L'ALBANIE, aux frontières des peuples et cultures

Préliminaires

L'Albanie constitue l'un des pays de la péninsule balkanique (avec notamment la Grèce, une partie des pays de l'ex-Yougoslavie et la part européenne de la Turquie). Sa superficie est très proche de celle de la Belgique, mais sa population ne s'élève qu'au tiers du nombre d'habitants de notre pays.

La relative faible densité de population du pays s'explique notamment par son relief (les trois quarts du pays sont montagneux). Le climat est méditerranéen et les précipitations sont nombreuses sur les montagnes, ce qui permet l'irrigation de l'agriculture. Le pays donne sur les mers adriatique et ionienne. Ses frontières touchent la Grèce, la Macédoine, le Kosovo et le Monténégro.

La population albanaise se compose d'environ 85% de musulmans et 15% de chrétiens (en partie catholiques, en partie orthodoxes). En outre, entre 40 et 45 000 grecs vivent dans ce pays. Nous ne disposons pas de pourcentages récents précis, du fait que les importantes émigrations contemporaines des albanais (un million de personnes environ depuis la chute d'Enver Hoxha) rendent difficiles l'établissement de chiffres. L'importance numérique de la communauté musulmane provient des cinq siècles de domination ottomane sur l'Albanie.

L'albanais est une langue indo-européenne dérivant de l'illyrien (une ancienne langue des Balkans) et comportant de nombreuses racines latines.



Cette langue (divisée en deux dialectes principaux) est parlée également au Kosovo, au Monténégro, en République de Macédoine ainsi que sur de petites parties des territoires grecs et italiens (abstraction faite de l'immigration albanaise contemporaine vers ces pays).

Le territoire de l'actuelle Albanie fut marqué par le caractère très mouvementé de la région des Balkans : il fut successivement régi par les Grecs

(-7e siècle), les Romains (-2e siècle), les Byzantins (4e siècle), les Bulgares (9e siècle), à nouveau les Byzantins (11e siècle), les Serbes (14e siècle), en partie par les Turcs, en partie par les Vénitiens (15e siècle), puis intégralement par les Turcs à partir du 15-16e siècle jusqu'au début du 20e siècle ; là, en 1912, les Albanais acquirent, après plusieurs révoltes, leur indépendance (le Kosovo-Metohija, cependant, fut attribué à la Serbie). Deux ans plus tard, l'Italie et l'Autriche envahissent le pays mais, en 1919, l'indépendance est accordée à nouveau. En 1939, l'Italie fasciste envahit à nouveau le pays, et y instaure un régime d'extrême-droite. La résistance s'organise autour du front de libération nationale, puis un régime communiste – particulièrement dur – est proclamé après la libération. On peut noter le caractère très indépendant – ou difficile – de ce régime ; fidèle à l'URSS, il rompt d'abord avec la Yougoslavie, du fait de la distanciation de ce pays vis-à-vis du reste du bloc socialiste ; puis, les dirigeants albanais désapprouvant la déstalinisation, ils rompent avec l'URSS pour se rapprocher de la Chine avant de se brouiller avec celle-ci également. Dans cette même logique d'indépendance, le gouvernement organisa alors l'économie et l'agriculture de sorte à viser le plus d'autonomie alimentaire possible.



Mais malgré ces tentatives de l'Albanie de compter sur ses propres forces, le régime rencontra de nombreuses difficultés et fut contraint d'effectuer une ouverture, après la mort d'Enver Hoxha en 1985. Le parti au pouvoir dut finalement accepter le multipartisme et gagna les premières élections en 1991, mais perdit celles de 1992 remportées par le Parti Démocratique.

Cependant, les difficultés se sont poursuivies sur les plans économiques et sociaux (notamment en matière de crime organisé) ainsi qu'avec la minorité grecque. En 1997, les socialistes – ex-communistes – remportent à nouveau les élections. La situation

reste précaire, précarité aggravée par l'arrivée de nombreux réfugiés kosovars, suite au conflit du Kosovo (1999). Les socialistes restent prépondérants puis importants dans le gouvernement durant plusieurs années, avant de repasser dans l'opposition en 2005 lorsque le Parti Démocratique gagne à nouveau les élections.

Les nombreuses difficultés évoquées ont favorisé la poursuite de l'émigration des albanais, en diverses vagues.

Depuis 2009, l'Albanie fait partie de l'OTAN, et a introduit sa candidature pour l'intégration à l'Union Européenne.

Le peuple albanais a donc traversé de nombreuses épreuves, des diverses dominations étrangères aux crises socio-économiques en passant par l'autoritarisme d'Enver Hoxha. Il a réagi et s'est battu, notamment à travers la littérature, le pays ayant donné naissance à une série d'écrivains engagés dont le plus célèbre est Ismail Kadaré, auteur de dimension internationale. Les difficultés évoquées n'empêchèrent pas non plus qu'une série d'autres grands artistes et personnalités soient issues d'Albanie, comme par exemple le musicien Papavrami ou encore la chanteuse Inva Mula.

Le saviez-vous ?

Dans leur langue les albanais nomment leur pays « Shqipëria », ce qui signifie « le pays des aigles ». Le drapeau albanais représente un aigle noir bicéphale sur fond rouge. Ce symbole fut choisi au 15e siècle, par Skanderbeg, héros de la résistance albanaise contre les Turcs.

Skanderbeg, héros national d'un pays à majorité musulmane, était catholique.

Comme dans d'autres pays du monde musulman, on peut voir en Albanie des églises et des mosquées se côtoyer de très près.

Cette année, les Albanais fêtent leurs cent ans d'indépendance, acquise en 1912.

L'Albanie fut le premier pays à être christianisé par Saint-Paul.

Le pape Clément XI ainsi que plusieurs cardinaux des 17e et 18e siècles furent issus de la famille Albani, originaire d'Albanie.

La Belgique fut le premier état à reconnaître l'indépendance de l'Albanie.

En Albanie, la parole donnée (la Besa) compte plus que le contrat écrit.

Les nombreuses montagnes d'Albanie culminent à 2751 mètres, avec le mont Korab.

La population albanaise est la plus jeune d'Europe.

Le peintre cubiste Ibrahim Kodra était d'origine albanaise.



Kodra - « L'Albanie fantastique »

Albanais de Namur

Interview de Ramiz Basha

Faisant partie d'une des plus anciennes familles issues d'Albanie et installées en Belgique, Ramiz Basha est une figure bien connue à Namur, au sein de sa communauté d'origine mais également au-delà ; pour ses divers engagements, de son travail d'activiste et de rédacteur pour la liberté du peuple albanais et la promotion de sa culture à ses collaborations avec Carrefour des Cultures.

Il vit en Belgique depuis 56 ans et a longtemps travaillé pour une entreprise dans le secteur du bâtiment.



Comment situez-vous l'Albanie et la communauté albanaise en Belgique, et comment vous situez-vous en tant que Belge d'origine albanaise ?

L'Albanie fait partie de l'Europe, géographiquement et culturellement, avec certes ses spécificités, mais elle se trouve à la croisée de l'Orient et de l'Occident. Elle forme en fait un carrefour entre ces deux ensembles de cultures ainsi qu'entre les différents peuples méditerranéens.

En ce qui me concerne, je fais partie de la première phase des migrations albanaises, arrivées vers la fin des années 1950. Après celle-ci, une série d'autres mouvements migratoires eurent lieu, en fonction des événements se déroulant dans le pays : dureté du régime d'Enver Hodja, difficultés économiques au début des années 1990, guerre du Kosovo. Cette immigration a permis un réel enrichissement culturel, d'autant plus que les migrants en question étaient en partie des personnes très qualifiées – chercheurs, journalistes, intellectuels,...

On peut aussi noter que l'intégration a été lente, et n'est pas achevée, mais cela tient en particulier au fait que, longtemps, nous n'avions pas perdu espoir de rentrer au pays (en ce qui concerne la 1ère vague d'immigration; cet espoir a fortement contribué à garder les Albanais relativement loin d'une véritable intégration.)



Vous avez abordé la problématique de ce qu'on appelle l'intégration ; pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet, en ce qui concerne les migrants d'origine albanaise ?

En général, je trouve qu'il y a un manque d'expression de la culture albanaise, du fait d'un manque de moyens et, de ce fait notamment, un manque d'interactions entre cette culture et les autres cultures, en particulier celle de la communauté d'accueil. Ce manque de moyens provient notamment de l'absence d'intérêt, de la part de l'Etat albanais, pour la diffusion de la culture ; ce qui se fait dans ce domaine émane ainsi uniquement des initiatives individuelles.

Mais ce relatif manque d'intégration ne concerne en rien toutes les personnes d'origine albanaise ; au contraire, il y en a même un bon nombre qui ont tendance à fortement s'approprier la culture d'ici et à enrichir ainsi la leur. Par ailleurs, les responsabilités des manques se trouvent sans doute des deux côtés. Je pense que ni les Belges, ni les Albanais n'ont été préparés à l'interaction, au développement d'un socle culturel commun.

C'est par rapport à ces choses que je tente d'agir, surtout à travers mes collaborations avec Carrefour des Cultures où j'essaie de favoriser une citoyenneté active, un intérêt pour les différentes cultures. Dans ce sens, j'essaie d'agir comme un citoyen non-communautaire, je dirais – c'est en fait cela que je répondrais à votre question sur la façon dont je me situe comme Belge d'origine albanaise.

Pour tenter d'être plus précis, ne pourrions-nous pas dire que les migrants d'origine albanaise donnent l'impression d'être largement intégrés socio-économiquement, mais qu'ils souffrent d'un manque d'intégration en ce qui concerne la culture ? Hors, ne serait-elle pas un élément moteur de cette intégration ?

Oui, je pense que c'est très juste ; sur le plan économique, du fait qu'il y a ici une communauté de base, les Albanais s'intègrent aisément. Quant à la culture, il y a donc ce manque d'expression évoqué ; en fait, il y a une certaine expression, mais celle-ci reste essentiellement intra-culturelle ; nos activités culturelles sortent très difficilement vers l'espace public et se limite plus au folklore.

Un élément qui joue également chez les nouveaux migrants est le manque de connaissance de la langue de la région d'accueil ; il faut bien dire que les Albanais n'en ont souvent pas besoin dans leur travail – c'est surtout vrai pour les hommes qui travaillent pour beaucoup d'entre eux dans des secteurs comme le bâtiment. Ainsi, l'homme établi peu de contact avec la communauté d'accueil ; la femme, par contre, s'occupe de l'école, des courses, et a ainsi plus d'échanges avec l'espace public.

Les albanais sont majoritairement musulmans ; comment un albanais vit-il sa spiritualité en Belgique ?

Je dirais que le fait que nous soyons en majorité musulmans ne constitue en rien un handicap... J'ai envie de dire, à ce propos, que la religion n'a été présentée comme problématique qu'à partir des années 60 (cela n'a cependant pas touché plus les Albanais que les autres) ; avant, les choses allaient de soi.

Remarquons aussi qu'il n'y a aucun problème, entre musulmans et chrétiens albanais ou d'origine albanaise, ni en Belgique ni en Albanie ; on peut noter que les albanais chrétiens ont une église à Bruxelles.

Il est aussi intéressant de savoir que nous sommes le 3e groupe musulman en Belgique, après les Turcs et les Maghrébins ; nous n'avons cependant



aucun représentant à l'exécutif des musulmans de Belgique. C'est surtout du fait du nombre, peut-être aussi en partie une question d'organisation et d'indifférence. Ce qui découle de ce manque de représentativité et d'organisation, c'est une absence totale des autorités religieuses de la communauté d'origine albanaise dans les débats de société qui concernent l'Islam.

Quelle différence entre Albanais et albanophone ?

De nombreuses personnes de culture albanaise ne sont pas Albanais ; ils vivent en Macédoine, au Kosovo, en Turquie,... Beaucoup ont quitté leur pays d'origine en passant par la Turquie, de sorte qu'ils sont arrivés ici avec un passeport turc ; ils ont ainsi vécu une mixité avant de venir ici. De très nombreux Albanais ont alors été accueillis dans ce pays et ont bien souvent une grande reconnaissance envers la Turquie qui a décidé de les accueillir activement lorsqu'ils ont été expulsés du Kosovo et dans l'ex-Yougoslavie durant le siècle dernier.

A quand un ministre albanais en Belgique ?

Il y a divers élus d'origine albanaise (dans des communes, etc.), mais pour qu'il puisse y avoir un ministre, il faudrait, encore une fois, plus d'organisation de la communauté et un désir de celle-ci de porter quelqu'un à un tel poste ainsi qu'un investissement de l'intéressé pour la chose publique et son implication dans l'action politique. Notons cependant que les partis belges ont intégré des candidats d'origine albanaise, et ce dans les différentes régions du pays.

Mais concernant la représentation dans les différents partis, ce qu'il faudrait c'est un travail de citoyen poussant les candidats à s'intéresser à la chose publique, et pas seulement le fait de colorer les listes pour les colorer.

Tout à fait d'accord.

Sons mêlés – Gjovalin NONAJ,

un musicien d'origine albanaise près de chez vous

Né dans une famille de musiciens et chanteurs traditionnels, Gjovalin Nonaj pratique la musique depuis l'âge de cinq ans où, avec son oncle Gjok Nonaj, il commence à jouer la çifteli, luth à deux cordes d'Albanie et du Kosovo.

Par la suite, il s'initie également à la clarinette, l'accordéon, et le cor d'harmonie. A 19 ans déjà, il est leader d'un groupe folk. En 1996, il gagne le second prix du concours de chants traditionnels a capella organisé lors du festival folk international de Trévis. Il travaille l'accordéon aux conservatoires de Tirana et de Bruxelles où, en 2003, il termine avec le premier prix.

Gjovalin est devenu un très bon représentant de la musique balkanique dans nos régions – il vit en Belgique depuis 1997. En même temps, ses inspirations dépassent entretemps largement ses sources de base pour embrasser un très large répertoire de

musique folk et classique. Il se produit aussi bien seul qu'avec d'autres musiciens et a contribué à la réalisation de divers albums et compilations, avec différents groupes : Lule Bore (quartet), Savitri (contes, danses et musiques), Brussels Rhapsody (quartet), groupe Tradition, Duo Volkanik, groupes de Tziganes, etc.

Gjovalin se situe entre fidélité aux traditions musicales et originalité.

Notons que ce musicien a déjà collaboré avec Carrefour des Cultures dans le cadre du projet « Peuples et cultures », lors de la semaine consacrée Albanie.

Il existe à Bruxelles de nombreux orchestres et chanteurs albanais de réputation.

Inva MULA,

une musicienne soprano albanaise de réputation internationale.



Née le 27 juin 1963 à Tirana, Inva Mula, chanteuse classique albanaise est l'une des rares sopranos coloratures. Inva Mula débute en tant que choriste à l'Opéra de Paris. Les nombreux prix remportés dans des concours internationaux lui ouvriront la voie vers une carrière internationale de soliste. Elle chante dans des grands théâtres ; à Bonn, à Hambourg, à Vienne, à Vérone, à Tokyo, Bilbao, Toronto, aux Etats-Unis ... Elle interprète de grands opéras comme Carmen, la Traviata, La bohème, Rigoletto... Notons qu'Inva Mula est peut-être davantage connue, en Occident, pour avoir prêté sa voix – sans aucune altération numérique – à la réalisation du film de Luc Besson, le Cinquième Élément, en 1997. La voix de cette grande dame albanaise, à la hauteur, l'intensité et au timbre

hors du commun, n'a pas pour autant fini de parcourir le monde - principalement occidental – et un pan impressionnant de son patrimoine musical, aux influences multiples.

Citoyens du monde

MÈRE TERESA

Mère Teresa nous évoque d'abord l'Inde – pays dont elle acquit d'ailleurs la nationalité –, mais elle est née en Macédoine, de parents albanais, sous le nom d'Agnès Gonxha Bojaxhiu, en 1910, à Skopje.

Comme nous le savons, cette femme s'est consacrée durant une grande partie de sa vie à soulager la misère des plus pauvres. Elle-même grandit dans la pauvreté. Elle rejoignit l'Inde dès la fin des années 1920. Elle y travaille d'abord longtemps dans l'école d'un couvent comme professeur puis directrice. Puis, en 1946, elle s'engage dans son action vis-à-vis des déshérités, à Calcutta qui souffrait alors des suites de la guerre ainsi que des violents conflits entre les communautés musulmane et hindoue. Une famine frappait la ville. Agnès Gonxha Bojaxhiu fonde alors sa congrégation, les Missionnaires de la charité.

Elle adopte alors un mode de vie très simple, austère, notamment en se nourrissant de façon extrêmement frugale. Les sœurs de sa congrégation font de même. Elle fonde une école dans les quartiers pauvres, visite les familles dans le besoin et leur apporte des médicaments, fonde un établissement où les personnes les plus délaissées et en fin de vie peuvent mourir dans la dignité, etc.

C'est à partir de 1968 que sa renommée devient internationale, grâce au film et au livre que Malcolm Muggeridge lui consacre (So-

mething Beautiful for God). Par la suite, un grand nombre de livres et de films sur Mère Teresa ont été réalisés.

Entre autres nombreux honneurs, elle reçoit le prix Nobel en 1979.

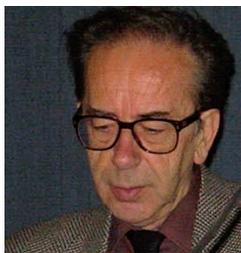
Du fait de la fascination qu'elle a exercé, le noviciat s'est fortement développée dans de très nombreux pays – à notre époque où les vocations religieuses sont bien plus rares que dans le passé.

Les nombreuses œuvres et sacrifices de cette femme ne doivent néanmoins pas nous faire oublier ses facettes discutables ou problématiques : opposition radicale à l'avortement (qu'elle considérait comme un meurtre) ainsi qu'à la contraception et au divorce, opposition également à l'éducation et à la formation des religieuses de son ordre, autoritarisme, etc.

Ces travers ne terniront cependant que partiellement sa réputation de sainte, notamment en Inde où, après sa mort en 1997, le gouvernement organisa des funérailles nationales en son honneur. Sa tombe est également devenu un lieu de pèlerinage.



Langues et lettres – Ismail Kadaré



Ismail Kadaré, né en 1936, devint l'écrivain national de son pays tout en s'étant avéré de plus en plus critique sur le pouvoir albanais dans la période où celui-ci était extrêmement totalitaire. Il faillit être condamné par le

régime, mais Enver Hoxha interrompit le processus au dernier moment, ce sur quoi Kadaré s'interrogera toujours.

Il grandit sous le pouvoir communiste dont il croit d'abord à l'idéologie, jusqu'en 1967, moment de la révolution culturelle suite à laquelle il commence à craindre le régime et à devenir critique vis-à-vis de lui.

Il étudie les lettres à Moscou, se nourrissant des classiques de la littérature (Homère, Dante, Shakespeare, Cervantès,...) qui alimenteront ses œuvres. Son roman, *Le Général de l'armée morte* (1963) rencontre un réel succès à l'étranger et lui donne la notoriété en Albanie. L'ensemble de ses romans, pourtant, un seul excepté (*Noces*), ne respectent pas les principes du réalisme socialiste (ils s'inspirent des légendes albanaises qui ont souvent une dimension onirique : on n'y trouve pas vraiment de héros, ils sont emprunts de pessimisme, etc. Autant de caractéristiques refusées par le réalisme socialiste).

Kadaré profite également des ruptures de l'Albanie avec l'URSS, puis avec la Chine, pour critiquer virulemment les régimes de ces deux pays et, indirectement, par ce biais, celui d'Enver Hoxha. Il est néanmoins suffisamment suggestif pour que ce régime le nomme député en 1972 sans qu'il n'ait rien demandé de tel (il sera démis en 1982).

Après ces ruptures avec l'Union Soviétique et la Chine, Kadaré écrit néanmoins un livre à destination du président de son pays (*L'Hiver de la grande solitude* – paru en 1973) dans lequel il met cet homme en scène, présentant la rupture avec l'URSS comme un acte courageux et une occasion d'opter pour une voie de liberté. Cependant, il ne parviendra pas à se faire entendre du président.

Cet échec le pousse à devenir plus directement critique, en écrivant *Le Crépuscule des dieux de la steppe* (1978) qui tourne en dérision le réalisme socialiste. Dans d'autres romans qu'il écrit à partir de cette période (notamment *La Niche de la honte* – 1978), il dépeint l'impérialisme ottoman en suggérant clairement un parallélisme avec l'Albanie de cette époque, au point que l'empire ottoman y ressemble plus à cette Albanie qu'à ce qu'il avait été en réalité.

Il est finalement déclaré « ennemi » par le régime, mais sans pour autant subir de peine.

Après la mort d'Enver Hoxha, Kadaré dépouille sa critique de tout caractère indirect (par exemple, dans *Les Adieux au mal* – 1990).

Ce n'est qu'en 1990 que, se sentant trop menacé, malgré les réformes, il demande l'asile politique à la France.

En louvoyant entre les filets pour exprimer ses critiques et convictions malgré l'épée de Damoclès d'un régime particulièrement dur, en puisant dans les grandes œuvres littéraires comme dans la mythologie de sa culture, Kadaré a créé une œuvre riche, pleine d'onirisme et de lucidité, de tragique et de poésie, qu'il a su imposer sans quitter le pays régi par ceux qu'il dénonçait – même s'il estime que ces nécessités de louvoisements ont fortement abimé son œuvre. A ce sujet, il faut cependant noter que, comme de nombreux créateurs et personnalités, Kadaré est controversé, et que certains remettent en question la réalité d'une partie des critiques indirectes que d'autres voient dans ses livres ; pour ces personnes, cet écrivain a fait trop de concessions au régime totalitaire, elles le considèrent comme étant resté trop proches de celui-ci jusque dans les années 1990.

Autour de la table

La cuisine albanaise est riche, mais pas spécifique. C'est celle qui est pratiquée dans l'ensemble des Balkans.

Les böreks sont des pâtisseries salées très populaires dans les anciens pays de l'empire ottoman, dont l'Albanie. Nous vous en proposons ici une recette simple, pour 4 personnes, demandant ½ h.-3/4 d'h. de temps de préparation.



Ingrédients :

Un paquet de feuilles à börek ;
100 g. de feta ;
Un bouquet de persil ;
Une cuillère à soupe de beurre ;
Un verre de lait ;
Deux œufs.

Préparation :

Mettre dans un plat la feta, un jaune d'œuf, ainsi que le persil haché (garder le blanc d'œuf de côté).

Faire fondre le beurre au bain-marie ; y ajouter le lait froid puis un œuf entier ; battre le tout au fouet.

Beurrer le fond d'un moule ; superposer deux couches de feuilles ; appliquer le mélange au pinceau.

Etaler à nouveau une couche de feuille ; disperser un quart de la feta sur le plateau ; reproduire l'opération à deux reprises, en appliquant, entre chaque feuille, le liquide à base de lait ; terminer par une couche couverte du blanc d'œuf restant ; y ajouter ensuite des grains de nigelle.

Préchauffer le four, puis y laisser le plat 15 minutes environ.

Servir chaud.